

# RAPPORT D'ACTIVITE 2022

## « SAMSAH LA PLANESIE »



## Identification de la structure

<b>Nom de la structure</b>	SAMSAH La Planésié
<b>Adresse de la structure</b>	175 chemin de Villegagne 81100 Castres
<b>Coordonnées téléphoniques</b>	05.63.72.68.00 05.63.72.17.38 (télécopie)
<b>Adresse électronique</b>	samsah@apajh81.org
<b>Nom du directeur</b>	Mr Uvaldo POLVOREDA
<b>Type de structure</b>	SAMSAH
<b>Capacité et modalités d'accueil</b>	<b>20 places</b> réparties comme suit : 7 places « tout type de déficience » 8 places « troubles psychique » 5 places « trouble du spectre autistique »
<b>Numéro FINESS</b>	810008888
<b>Date de création</b>	01 septembre 2010
<b>Nature et date du dernier arrêté d'autorisation</b>	Arrêté du 03/08/2022 portant modification de l'autorisation par transformation de places de SAVS en SAMSAH
<b>Organisme gestionnaire</b>	Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés du Tarn

## 1- Les besoins des personnes accompagnées

- Durant l'année 2022, nous avons réalisé **4345 journées**, le prévisionnel étant de 4640 journées. Nous constatons un déficit de 295 journée qui s'explique par :
  - **L'obligation de trouver un hébergement dans l'urgence pour une personne accompagnée, soit 82 journées en PHV sans possibilité de la maintenir au sein des effectifs du SAMSAH.**
  - **Nous avons dû mettre en place des stages pour deux personnes dont le maintien à domicile est compromis. Nous n'avons pu les comptabiliser dans nos effectifs, ce malgré l'accompagnement du service, soit un total de 21 journées.**
  - **Nous avons effectué en mai 2022 une demande d'orientation SAMSAH auprès de la MDPH, pour une personne accompagnée par le SAVS, dont nous n'avons obtenu la réponse qu'au 19/01/2023. Nous avons cependant effectué l'accompagnement de type SAMSAH nécessaire à sa santé et coordonné son parcours de soin (soit 166 journées de non comptabilisées).**
  - **Le service du SAMSAH a mutualisé son plateau technique avec celui du SAVS. Cela a généré pour 9 bénéficiaires du SAVS de repenser leur parcours santé et mettre en place pour 4 d'entre eux une coordination de soins.**
  - **L'arrêté du 14/10/2022 a vu 5 places de SAVS transformés en place SAMSAH TSA qui n'ont pu être pourvues dans l'immédiateté. La première personne a été admise au 01/12/2022. Cela a généré un manque de journées réalisées, en lien avec l'augmentation de l'agrément SAMSAH et la validation des dossiers d'orientation par la MDPH, soit l'équivalent de 250 journées.**
- Le service est ouvert **5 jours et demi par semaine** du lundi au samedi.
- Le planning d'interventions à domicile est également réalisé hebdomadairement en fonction de l'actualité des usagers.
- Le service intervient dans un rayon de 30 kms : **En lien avec les besoins médicaux des personnes du service SAVS cités plus haut, nous avons réalisé des accompagnements à 50 kms du service du SAMSAH.**

### LA CAPACITE D'ACCUEIL

- **19 personnes ont été accompagnées sur l'année** : 3 admissions ont eu lieu, 2 personnes accompagnées ont arrêté la prise en charge (orientation et changement de département).
- **Nombre de personnes sur liste d'attente** : 10 personnes au 31/12/22.
- **Pré-admission** : 20 rencontres en 2022.

### PROFIL DES PERSONNES ACCOMPAGNEES A DOMICILE

Les personnes accompagnées présentent majoritairement des troubles psychiques ainsi que des déficiences associées.

Leur autonomie ne leur permet pas d'assumer seule la gestion de leur suivi médical en milieu ouvert. Elles sont en difficulté pour s'inscrire dans des projets d'insertion sociale et rencontrent des difficultés en lien avec la gestion de leur vie quotidienne à leur domicile.

- **La moyenne d'âge** des usagers du service est de 52 ans.
- **Sexe** : 10 hommes et 9 femmes.

- **Protection juridique des usagers** : 13 personnes bénéficient d'une mesure et 6 personnes n'ont aucune mesure de protection.

## LES BESOINS DES PERSONNES

**1811 heures de trajets et/ou transports**  
**3389 accompagnements socio-éducatif et médicaux**

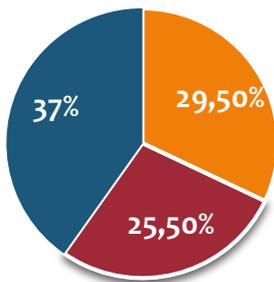
### Accompagnements médicaux



#### Les principaux RDV médicaux sont :

- Médecin traitant : 47
- Odonto/dentiste : 26
- Pneumo-allergo : 19.

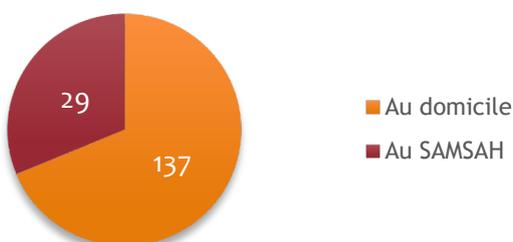
## Activités de soins



25.3% Pharmacie et constitution des piluliers  
37% Accompagnements à l'Hygiène  
29.5% Accompagnements médicaux

## L'accompagnement psychologique

Entretien avec les personnes accompagnées



- 176 entretiens avec les personnes accompagnées.
- 14 rendez-vous n'ont pu avoir lieu pour cause d'annulation.
- A ces données s'ajoutent de nombreux entretiens téléphoniques (lors d'urgences, d'échanges avec les partenaires, etc...).
- Sur l'ensemble des entretiens 5 personnes avaient pour visée le soutien à la parentalité et incluait des proches des personnes accompagnées (dans le cadre d'une prise en compte des dynamiques familiales).
- Participation et proposition à des activités à dimension culturelle (semaine d'information en santé mentale, atelier d'écriture, accompagnement musical le spoken words improvisation de lectures de texte en musique).

## Les temps collectifs

Ces temps sont accessibles à tous les usagers du SAMSAH. Ils ont pour objectifs de

Dynamiser et rendre acteur l'usager dans sa participation à la vie sociale

Soutenir par un appui technique (recherches informatiques, documentation ...)

Utiliser la dynamique de groupe pour motiver les usagers

Favoriser l'entraide

Se confronter à la réalité de la préparation d'une sortie ou d'un projet de loisirs



## Le suivi social et administratif

Accompagnements et suivis effectués par l'assistante sociale du service (jusqu'en juillet 2022), la conseillère en économie sociale et familiale (à partir d'octobre 2022) et la coordinatrice du service :

THEMATIQUES	Partenaires	Démarches réalisées
Handicap	MDA, cap emploi, via trajectoire etc..	Bilan, évaluation, synthèse, dossier MDPH, demande orientation, visite établissements, dossier aides sociales, etc...
Mesure de protection	Curateur, tuteur, sauvegarde de justice, MJAGBF	Synthèses, démarches administratives, etc
Santé	CPAM, MSA, mutuelle, CHIC	Adhésion, CSS, ouverture de droits
Logement	CAF, OPH, Logement social, CCAS, etc...	Allocation logement, FSL, demande APL, réclamations, montage demande logement social, courriers, résiliation abonnement, etc
Famille	CAF, ASE, SESSAD, CHIC	Demandes allocations, réunion étude de situation, etc
Finances	Impôts, outils budgétaires, courtiers, banque	Déclaration de revenus, accompagnement au budget mensuel, ouverture de compte, gestion des comptes, etc..
Aides financières	Epicerie sociale, CPAM, pain de vie, associations, etc..	Aides exceptionnelles de prise en charge, épicerie solidaire, aides pour les factures, etc.
Etat civil	Mairie	carte identité, permis de conduire, extrait acte de naissance, etc.
Nombre d'accompagnements et RDV : 212		

## 2- La participation des personnes

### Projet d'Accompagnement Personnalisé (PAP) :

**13 réunions d'élaboration des PAP** ont été organisées et 12 PAP ont été co-construits.

Il ressort de ces projets que les besoins d'accompagnement se répartissent autour de :

- Besoin de coordination du parcours de soin ;
- Accompagnement aux RDV médicaux ;
- Accompagnement et soutien administratif ;
- Accompagnement et développement du lien social ;
- Accompagnement à l'utilisation des infrastructures de la ville ;
- Accompagnement à la recherche d'une formation et à la recherche ou reprise d'un emploi ;
- Soutien dans le maintien du logement ;
- Soutien à la parentalité 4 usagers ;
- Soutien aux aidants (2 personnes concernées) ;
- Soutien psychologique ...

Une évaluation du projet de l'année écoulée est réalisée lors de la nouvelle préparation au projet.

L'expression de l'utilisateur est recueillie tout au long de l'année et notifiée sur notre logiciel « Océalia » sous forme de transmissions. Concernant les souhaits et attentes de la personne, ceux-ci seront relevés, au plus près de la préparation de projet.

### **Groupe d'expression :**

Le SAMSAH et le SAVS organisent un CVS conjoint.

3 personnes ont été désignées afin de représenter les bénéficiaires du SAMSAH, par un vote de l'ensemble des bénéficiaires. Une élue a souhaité arrêter son mandat en cours d'année.

L'expression des personnes accueillies au sein du SAMSAH est recherchée par le biais d'une démarche participative.

Nous avons réalisé 3 réunions groupe d'expression avec la participation des élus du SAMSAH/SAVS et 6 réunions de préparation du groupe d'expression ont été réalisées afin de recueillir la parole des personnes accompagnées.

Les sujets abordés sont divers : les projets d'animation du service, des souhaits d'ateliers et d'activités, les modalités de fonctionnement du service...

### **L'autodétermination :**

Une formation autodétermination a été réalisée sur 2 jours avec la participation de 3 professionnels du service et une personne accompagnée qui a pu témoigner de son accompagnement et aider les professionnels à visualiser les principes d'autodétermination au travers de leur accompagnement.

### **Le soutien des/aux aidants non professionnels :**

Durant l'année 2022, nous avons accompagné 3 personnes dans le cadre de ce dispositif. Nous avons animé 4 réunions de type « groupe de parole » et 3 entretiens préparatoires qui ont permis d'accueillir une nouvelle personne dans ce dispositif et d'aménager une sortie pour une autre personne.

#### Différents thèmes ont été abordés :

- Le Covid et les symptômes qui perdurent (respiration, essoufflements...);
- Vaccin / 3<sup>ème</sup> dose / différence entre pass sanitaire et pass vaccinal ;
- Signification de l'acronyme SAMSAH et SAVS et les missions de chacun des services. Qu'est-ce que le travail en ESAT ?
- Qu'est-ce que l'on peut dire ou ne pas dire : concernant les temps de silence dans une conversation ?
- Informations sur la soirée de clôture de la SISM du 22/10 ;
- Quels sont les ateliers proposés par les Hôpitaux de Jour ?
- Informations sur le partenaire le GEM « les ailes et les activités proposées ;
- Les stages professionnels : conventions / cadre de stage / peur d'une perte de ressources / pas de rémunération donc pas d'impact sur l'AAH / question du traitement pour tenir en stage ;
- Cuisine : être invité à manger chez un proche / capacités à faire la cuisine et recevoir / faire plaisir.

### 3- Les temps forts de l'année : innovations - expérimentations de nouvelles organisations

- En avril 2022, l'association a répondu à un appel à projet pour obtenir des places SAMSAH TSA (Trouble du Spectre de l'Autisme).  
En octobre 2022, nous avons reçu un arrêté nous indiquant la transformation de 5 places SAVS en 5 places SAMSAH TSA. Cela a augmenté la capacité d'accueil du service à 20 places.  
Nous avons reçu 10 personnes pour répondre à ce nouvel agrément, rédigeant les préprojets nécessaires pour soutenir la demande d'orientation de ces personnes.  
S'en est suivie une formation à visée de l'ensemble de l'équipe pluridisciplinaire, en novembre 2022 sur l'Autisme. Le service du SAMSAH a dû s'adapter à la rythmique, la temporalité et à la bonne compréhension des besoins de ce public en adaptant ses documents, son accompagnement, les délais etc..
- **Deux Assemblées générales** avec l'équipe du SAMSAH et La Direction.
- **Activités menées au sein du SAMSAH** : un pique-nique, une sortie pétanque, sortie à la mer, 4 ateliers créatifs, atelier cuisine au SAMSAH, diverses sorties au restaurant, sortie au marché vénitien, etc...
- **Suite à la Résidence artiste au SAMSAH** avec Darla Murphy qui a eu lieu fin d'année 2021, un point de bilan a été réalisé avec les personnes accompagnées et l'artiste. Suite à la demande du groupe d'expression un bilan a été fait et une visite sur site a eu lieu afin de connaître toutes les œuvres émanant de ces dernières résidences artistes au sein du complexe de La Planésié.
- **Une rencontre avec le service tutélaire de l'association l'EPAS**, afin de connaître les différentes mesures de protection existantes et leur fonctionnement.
- A l'occasion des 50 ans de l'association, invitation de l'ensemble des bénéficiaires au cinéma Le Lido pour **la projection du film « Presque » avec l'intervention de Jean-Louis Garcia Président, de la Fédération APAJH.**
- Une **formation aux 1<sup>er</sup> secours** a été mise en place à l'attention des bénéficiaires du SAVS, à leur demande, exprimée en groupe d'expression. 2 sessions ont été réalisées avec la participation de 6 personnes du SAMSAH.
- Invitation de l'ensemble des bénéficiaires du service à un **après-midi festif avec concert et collation à l'occasion des 50 ans de l'association.**
- **Participation et organisation de la Semaine d'Information Santé Mentale 2022 (SISM)** en collaboration avec le SAVS « le Lien » et le GEM « les Ailes ». Mise en place de 5 ateliers avec l'ensemble des bénéficiaires des différentes structures (atelier écriture, marche blanche, atelier recyclage, etc). Organisation d'un concert et d'une expo « aux ateliers » de Castres avec invitation des castrais et castraises à cette manifestation.
- **Participation au Projet VOILE** à l'occasion des 50 ans de l'association, en partenariat avec un navigateur Jean-Louis Migneau. Un séjour de 3 jours a été organisé avec diverses activités et une sortie en voilier.
- **Organisation d'une rencontre entre les bénéficiaires du SAMSAH et du SAVS** afin de favoriser les nouvelles rencontres et les échanges.

- En fin d'année **repas avec le GEM les Ailes, le SAVS le Lien et notre service** au sein des locaux du SAMSAH, regroupant l'ensemble des bénéficiaires de nos structures (repas traiteur, activité théâtre et karaoké).

## 4- Développement durable

Le service du SAMSAH procède :

- Au tri sélectif des déchets et sensibilise les personnes accompagnées au sein de leur domicile.
- Veille à la consommation d'énergie au sein du service.
- Conseils et sensibilisation à l'utilisation des électroménagers pendant les heures creuses pour les personnes accompagnées, ainsi qu'une veille du service quant à la vétusté de leurs équipements.
- Mise en place au sein des locaux d'ampoules basse consommation.

## 5- Les nouveaux partenariats, Les nouvelles coopérations

- **Diverses rencontres avec les partenaires sur l'année** : PCPE, SESSAD, CAP EMPLOI, Protection de l'enfance, OPH, école d'infirmière IFSI, centre de formation La Rouatière, ASL Passions, etc.
- **Mise en place d'une convention partenariale avec le CSAPA** : démarrage en 2023 de diverses rencontres avec les professionnels du service et les personnes accompagnées dans le cadre de la prévention et l'accompagnement des personnes ayant une addiction.
- **19 synthèses avec les partenaires** concernant 4 personnes accompagnées (le Département, Mandataires, le CMP).
- **Participation aux portes ouvertes des partenaires** : SAMSAH l'Echelle, ateliers de Braconnac, insert solution.
- **Participation et organisation de la Semaine d'Information Santé Mentale 2022 (SISM)** en collaboration avec le SAVS « le Lien » et le GEM « les Ailes ».
- **Rencontre inter SAMSAH** avec les structures du département, notamment l'Echelle et En Roudil afin de développer, collaborer et mailler avec les partenaires.
- **Participation aux commissions de suivi au sein de la Résidence Foch.**
- **Une visite immersive au sein des urgences de l'Hôpital Castres-Mazamet** afin de créer un partenariat quant à l'accueil des personnes en situation de handicap au sein des urgences.

## 6- La démarche qualité

Au sein de l'établissement :

- Continuité de la mise à jour des documents tout au long de l'année (convention, protocole...).

- Le 3 octobre 2022 : réunion Comité de pilotage qualité central (Direction + référents qualité).
- Réalisation d'un questionnaire à l'attention des personnes accompagnées par le service du SAMSAH :
  - Intervention au domicile des personnes pour les assister dans leurs bonnes compréhensions des questions sur 3 demi-journées par une référente qualité externe au service ;
  - Synthèse des réponses sur une demi-journée sur le logiciel AGEVAL permettant une analyse des réponses ;
  - Présentation des résultats à l'équipe pluridisciplinaire à l'occasion d'une réunion d'équipe et réalisation des axes d'améliorations nécessaires ;
  - Une présentation des résultats auprès des personnes accompagnées a été réalisée.
- Participation des cadres à la lecture des registres de traitement RGPD.
- Formation des référents qualité sur le nouveau référentiel HAS.
- Participation au groupe de travail sur le DUI dans le cadre du programme ESMS numérique.

### **Axes 2022 réalisés :**

- Amélioration du service rendu à la personne accompagnée : l'organisation des prises en charge « soutien psychologique » a été revue quant à l'organisation des propositions de RDV.
- Réorganisation de la permanence du samedi avec la mise en place de 2h de VAD et 1h réservée aux appels téléphoniques.
- Formation de l'ensemble de l'équipe pluridisciplinaire à l'accompagnement d'un public TSA.
- Travaux d'isolation des bureaux afin de respecter la confidentialité des échanges.
- Mise en place de visites de structures dans le cadre des orientations nécessaires (PHV, maison de retraite, etc) et réalisation de stage si besoin.
- Création d'un trombinoscope de l'équipe pluridisciplinaire à visée des personnes accompagnées.
- Développement du partenariat avec les assistantes sociales de secteur (CCAS et département).

## **7- Le développement des compétences, La formation professionnelle**

En 2022, ce sont 20 journées de formation qui ont été suivies par les professionnels du service du SAMSAH/SAVS. Ces actions sont rendues possibles par la contribution de l'employeur à la formation continue, mais également par des fonds mutualisés obtenus auprès de l'OPCO santé.

Au total les professionnels ont pu participer à des actions de formation :

- Protection de l'utilisateur et du professionnel en situation de violence,
- Harmony RH,

- Via trajectoire,
- Autodétermination,
- Risques routiers,
- Soins relationnels,
- 1<sup>er</sup> secours en santé mentale,
- SST initiale et recyclage, etc ...

Plan de développement des compétences réalisé au SAMSAH et au SAVS sur l'année 2022					
Nom de la Formation	SAMSAH/SAVS	Nombre de jours de formation	Nombre d'heures de formation	Total participants	TOTAL HEURES FORMATION
<b>FORMATIONS COLLECTIVES</b>					
Autodétermination GPE 3	3	2	14	3	42
Devenir secouriste en Santé mentale (Site ESAT Fournials)	3	2	14	3	42
F2 Autisme Compréhension et mise en œuvre des stratégies d'accompagnement pour adultes	11	5	35	11	385
<b>FORMATIONS SECURITE</b>					
SST initiale (19 et 20/04/2022)	1	2	14	1	14
Sensibilisation aux risques routiers (15/11/2022) CASTRES	10	0,5	3	10	30
<b>TOTAL</b>	<b>28</b>	<b>11,5</b>	<b>80</b>	<b>28</b>	<b>513</b>

### **GROUPE D'ANALYSE DES PRATIQUES**

L'équipe pluridisciplinaire du SAVS/SAMSAH a bénéficié de deux Groupes d'Analyse de la Pratique.

Dans le cadre de la mobilité interne au niveau du pôle Habitat et Vie Sociale :

#### Départ :

- La mise à disposition d'une assistante sociale à temps partiel (14h semaine) s'est arrêtée en juillet 2022.

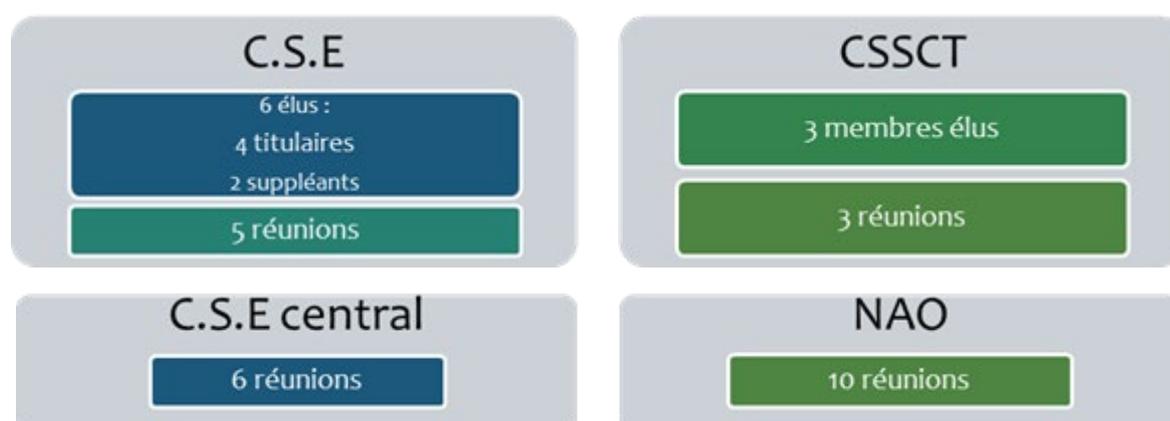
#### Recrutement :

- Une Conseillère en Economie Sociale et Familiale a été recrutée au 04 octobre 2022.

#### Stagiaires :

- Une stagiaire infirmière de 2<sup>ème</sup> année pendant 6 semaines.
- Une stagiaire monitrice éducatrice de 1<sup>ère</sup> année pendant 6 semaines.

## **8- Les instances du personnel, Le dialogue social, la qualité de vie et des conditions de travail**



## 9- Les finances

### 1. L'ACTIVITE :

L'activité réalisée 2022 est de 4.336 journées (4.686 journées prévues), soit -350 journées. Ce déficit d'activité est lié au changement d'agrément en date du 1<sup>er</sup> Septembre (+5 places), places non pourvues en totalité au 31 Décembre.

### 2. LES CHARGES :

#### a. Groupe 1 : Dépenses d'exploitation courante

	CA 2020	CA 2021	Budget Exécutoire 2022	CA 2022	Écart BP Alloué/CA
<b>Groupe 1 afférent à l'exploitation courante</b>	55.154,93	60.653,21	44.860,00	44.892,82	-32,82

On note ainsi un écart global de -32,82€ entre le CA et le budget Exécutoire 2022 soit -0,07%.

Au niveau de la section hébergement : (dépassement de 1.768,86€

- Pour les achats non stockés, le dépassement de ce poste 1.118,22 est lié à l'énergie et au carburant pour 1.142,68€.
- Pour les Prestations à caractère médico-social, elles ont été réalisées et sont en dépassement de 1.325,25€.
- Pour les Services Extérieurs, à l'exception du Poste Prestation Nettoyage (+55.73€) et le transport des usagers (+40,65€), les autres postes sont en économie.

Cette section accuse un dépassement budgétaire de 1.768,96€.

Au niveau de la section soin, l'ensemble des autres postes sont en économie.

- Les prestations à caractère médical (-1.012,46€), il s'agit de prestations d'infirmiers prises en charge par l'établissement.
- Les Achats non stockés sont en économie de 669,78€ en raison de l'énergie.

La section Soins est en économie globale de 1.736,14€.

#### b. Les charges de personnel

La CCNT 66 a été appliquée à l'ensemble des personnels.

La valeur du point appliquée est fixée à 3.82 € pour l'année 2022. Mais une régularisation de la valeur du point à 3.93€ (+0.11€ de Juillet à Décembre 2022) a été enregistrée sur l'exercice pour un montant de 4.308,09€ (Section Hébergement : 1.907,52 ; Section Soins : 2.401,24).

	CA 2020	CA 2021	Budget Exécutoire 2022	CA 2022	Écart BP Alloué/CA
<b>Groupe 2 afférent au Personnel</b>	275.072,13	251.873,00	315.517,20	318.411,41	+2.894,21

On observe un écart global de +2.894,21€ entre le CA et le Budget Exécutoire 2022.  
La section soin est en économie de -14.419,81€ et la section Hébergement dépassement de +17.314,02€.

Au niveau de la section hébergement :

Le dépassement est lié aux remplacements pour absences maladies et à la régularisation de la valeur du point enregistré sur l'exercice. Le montant des Indemnités Journalières de Sécurité Sociale (IJSS) porté en recettes en atténuation au Groupe II des Produits est de 3.326,73€. Ce groupe peut être considéré en dépassement de 2.049,47€. Il est à noter que pour toutes absences maladies, le montant des IJSS ne couvre que 50% du salaire. Le reste, du fait du maintien de salaire est à la charge de l'établissement.

Au niveau de la section soin, nous constatons une économie de 14.419,81€ liée à une moindre part de la Direction et aux difficultés de recruter des infirmiers et aides-soignants.

**c. Groupe 3 : Dépenses afférentes à la structure**

	CA 2020	CA 2021	Budget Exécutoire 2022	CA 2022	Écart BP Alloué/CA
<b>Groupe 3 afférent à la structure</b>	52.010,82	41.78035	47.530,00	80.216,68	+29.984,68

On note un dépassement de +29.984,68€ entre le CA et le Budget Exécutoire 2022.

La section soin est en dépassement de +1.170,84€ et la section Hébergement en économie de 7.004,74€.

Au niveau de la section hébergement : dépassement de 12.619,59€

- L'essentiel du dépassement porte sur le calcul des frais de siège +14.712,77€ (nouvel agrément).

Au niveau de la section soin : dépassement de 17.365,09€.

Il est lié aux Provisions Indemnités de fin de carrière sur la section soin pour 17.422,21€. Cette dotation est intégralement compensée par un transfert de charges (en produit – Groupe III).

**3. LES INVESTISSEMENTS ET LA DOTATION AUX AMORTISSEMENTS :**

Les investissements de l'exercice sont de 1.389,00€ (Informatique et matériel). Le montant des dotations aux amortissements s'élève à 1.806,00€.

**4. LES PRODUITS :**

**a. Les Produits de la tarification**

	CA 2020	CA 2021	Budget Exécutoire 2022	CA 2022	Écart BP Alloué/CA
<b>Montant des Produits de la tarification (73)</b>	341.158,28	344 779,24	410.609,20	398.559,73	-12.049,47

L'écart de -12.049,47€ s'explique par l'activité de -350 journées (hébergement) et à la facturation (5.5 jours / semaine au lieu de 7 jours).

Au niveau de la section hébergement, 149.108,53€ reçus au titre de l'accompagnement soit -12.049,47€ par rapport au budget alloué.

Au niveau de la section soin, la dotation de l'exercice a été perçue en totalité soit 188.604,08€.

#### b. Groupe 2 : Autres produits relatifs à l'exploitation

	CA 2020	CA 2021	Budget Exécutoire 2022	CA 2022	Écart BP Alloué/CA
<b>Autres produits relatifs à l'exploitation</b>	9.793,83	5 828,28	0,00	2.950,64	+2.950,64

L'écart de +2.950,64€ est essentiellement lié aux Indemnités Journalières de Sécurité Sociale (IJSS).

Au niveau de la section hébergement, le dépassement de +2.087,49 est lié aux IJSS.

Au niveau de la section soin, le dépassement de +863,15€ est lié aux IJSS.

#### c. Groupe 3 : Produits financiers et Produits non encaissables

	CA 2020	CA 2021	Budget Exécutoire 2022	CA 2022	Écart BP Alloué/CA
<b>Autres produits relatifs à l'exploitation</b>	29.862,20	21.070,97	0,00	24.019,46	20.004,30

L'écart de +20.004,30€ ne concerne que la section Soins. Il est lié à une reprise de CNR et aux transferts de charges qui compensent les provisions Indemnités de fin de carrière.

La section hébergement est nulle pour ce groupe.

### 5. LA SYNTHÈSE DU RESULTAT :

#### a. Le résultat comptable

Le compte de résultat, dégage un excédent comptable de -17.991,08€.

Résultats	A.R.S.	CD 81	Global
	+23.673,47	-41.664,55	-17.991,08

#### b. Le passage du résultat comptable au résultat administratif

Le résultat comptable doit être retraité.

	A.R.S.	CD 81	Global proposé par l'établissement
Résultat comptable 2021	+23.673,47	-41.664,55	-17.991,08
+ Reprise du déficit/Excédent			
+ Reprise sur la Réserve de compensation des charges d'amortissement			
+ Réintégration de la variation de provision pour congés à payer	+3.827,19	+3.250,88	+7.078,07
+ Réintégration de la provision pour départ à la retraite non prévue au BP			
+ Reprise sur Provisions Rejetées			
+ Réintégration de la provision pour CET non prévue au BP			
<b>Résultat administratif corrigé</b>	<b>+27.500,66</b>	<b>-38.413,67</b>	<b>-10.913,01</b>

### c. Proposition d'affectation du résultat

Résultat administratif corrigé .....	-10.913,01€
--------------------------------------	-------------

Il est proposé d'affecter ce résultat aux comptes :

- 115900 : Report à nouveau des activités MS : -1.330,44€
- 106856 : Réserve de compensation pour : -9.582,57€

## 10- Les perspectives d'évolution, Les améliorations projetées, Les projets pour 2023

- Le pôle Habitat et Vie Sociale regroupe le Hameau Du Ségala, la Résidence Séniors, le Foyer d'Hébergement et le SAVS Les Cyclades, le Foyer De Vie, l'EAM et le SAMSAH La Planésie : une nouvelle organisation est prévue en 2023.
- Le SAMSAH sous la direction de M. POLVOREDA sera dirigé par délégation par M. PRADELLES. Un chef de service sera nommé en 2023.
- Augmentation du temps de psychologues.
- Réalisation de l'évaluation externe écriture du projet de service.  
Déploiement du SAMSAH TSA.

## 11- Les annexes

- ⇒ Comptes administratifs.

→ **ENTREPRISE APPRENANTE**

→ **ECOUTE – ECHANGE –  
CONFIANCE - COHESION**

→ **REPONSE ACCOMPAGNEE  
POUR TOUS**



→ **COOPERATION**

→ **DEVELOPPEMENT  
PARTENARIATS**

→ **FORMATION  
PROFESSIONNELLE**

→ **ACCOMPAGNEMENT  
PERSONNALISE**

→ **INCLUSION SOCIALE**

→ **HABITAT CHOISI**

